

c'est que les gouvernements passent des lois pour supprimer cette industrie, le prix de l'or ayant été fixé à \$35 l'once des États-Unis depuis 1934. Comme le programme d'aide d'urgence à l'exploitation des mines d'or doit arriver à expiration fin 1970, tous mes efforts, au cours de cette session, tendront à influencer sur la décision du gouvernement pour qu'il accroisse cette aide et l'améliore afin de renforcer cette industrie.

Grâce à la découverte de gisements de métaux communs par la Texas Gulf, toute la situation économique de notre région s'est modifiée. Notre base économique s'est raffermie et s'abilisée. La construction d'une fonderie le printemps prochain, grâce à des stimulants de 6 millions et demi obtenus de notre ministère de l'Expansion économique régionale renforcera encore notre structure économique fournissant un nombre élevé de nouveaux emplois et servira de tampon à notre industrie de l'or. Nos commettants qui étaient pessimistes sont redevenus optimistes, mais de nombreux problèmes existent encore et d'autres surgiront à la suite de ces nouveaux faits. Les nouveaux employés de l'usine créeront une grave pénurie de logements. Nos études actuellement ce problème et des solutions devront être trouvées et grâce à l'aide du gouvernement, monsieur l'Orateur, elles le seront forcément, non seulement en raison des efforts des hommes politiques mais à cause de l'enthousiasme, l'initiative et les efforts de nos citoyens. Nos gens se rendent compte que le gouvernement ne peut à lui seul résoudre leurs problèmes, mener leur vie, de sorte qu'ils relèveront le défi, ils feront face à leurs responsabilités et ils amélioreront la circonscription de Timmins pour nos jeunes, pour tous nos concitoyens et pour le Canada. Merci, monsieur l'Orateur.

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant: Avant de donner la parole au député de Lambton-Kent (M. McCutcheon), en conformité de l'article 40 du Règlement, je voudrais informer la Chambre que les questions suivantes seront soulevées au moment de l'ajournement: l'honorable député de Parry Sound-Muskoka (M. Aiken)—La pollution—Annulation d'un projet de recherche à la Direction des recherches forestières; l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—Les pensions—L'augmentation au profit des fonctionnaires retraités; l'honorable député de High Park (M. Deakon)—Santé et bien-être—L'usage des pesticides.

DÉBAT SUR L'ADRESSE

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Jack Cullen, portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session, et de l'amendement de M. Nesbitt.

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Ma participation à ce débat sera brève; il y a cependant certaines choses que je tiens à dire.

L'orientation que prend le Parlement m'inquiète vivement, tout comme le mécontentement à l'endroit de cette institution qui perce dans bon nombre de discours prononcés pendant le présent débat. Je m'inquiète en particulier de voir qu'il est question dans à peu près tous les discours des députés libéraux de l'arrière-ban de changement dans nos procédures. Je partage leur souci devant la façon dont vont les choses, mais les solutions proposées par certains d'entre eux ne sont pas valables, à mon avis.

Le député de Sarnia (M. Cullen) a donné le ton du débat et je le félicite de la compétence avec laquelle il s'est acquitté de sa mission. C'est un de mes voisins et un ami personnel. Je dois dire que, dans son intervention, il a répété un grand nombre de vérités premières et il a insisté en particulier sur le rôle utile que doit jouer le Parlement. Je suis certain qu'il ne verra pas d'inconvénient à ce que je cite ce qu'il a dit, et qui figure à la page 6 du hansard du 23 octobre 1969. Il a déclaré notamment:

Dans les divers comités de la Chambre des communes, ces projets de loi sont examinés, critiqués, amendés et renvoyés devant la Chambre. Ces bills sont alors sujets à des amendements et ceux-ci sont débattus à leur tour.

N'est-ce pas remarquable? Permettez-moi de citer encore un passage de l'intervention du député, qui est reproduit à la même page du hansard. Il a déclaré:

J'aimerais voir les débats sur les mesures importantes retenir l'attention de la Chambre, des divers moyens de publicité, et des citoyens du pays. J'aimerais que la Chambre des communes soit remplie de députés pendant les débats.

J'ajoute: amen! Personne ne contestera cette proposition, mais, à mon avis, il eût peut-être été plus à propos que nous nous demandions le pourquoi d'une telle situation.